

Vive l'Anarchie - Semaine 19, 2026

Sommaire

Tout le monde est d'accord : la taule ça sert à rien [\(p.1\)](#)

Sul rinnovo del regime 41-bis ad Alfredo Cospito (30 aprile 2026) [\(p.2\)](#)

Quebec,Canada: Tensions are rising in the Grandbois Lakes Forest following a fire that destroyed two logging machines. [\(p.6\)](#)

Thessalonique (Grèce) : Revendication de l'attaque incendiaire d'une Tesla [\(p.7\)](#)

Italie : Le régime 41-bis renouvelé pour Alfredo Cospito [\(p.8\)](#)

Texte distribué pendant la manif du 1er mai [\(p.10\)](#)

Les débachâges continuent... No bassaran ! [\(p.12\)](#)

Nouvelle-Aquitaine : Les destructeurs des forêts en lien direct avec les flics [\(p.12\)](#)

Lamoura (Jura) : L'antenne-relais couchée [\(p.14\)](#)

Montréal (Canada) : Refusons le « Pain-opticon » de Mamie Clafoutis [\(p.17\)](#)

Portland (USA) : Une lettre d'amour [\(p.18\)](#)

Tattoo Circus à Bruxelles [\(p.19\)](#)

Robins des ruelles vs. Radlibs des bois [\(p.21\)](#)

Tout le monde est d'accord : la taule ça sert à rien

Publié le 2026-05-04 07:34:54

Y'a des grèves qu'on ne soutient pas. **C'est le cas de celle des matons des prisons de Sequedin**, près de Lille, qui se sont réunis le 9 avril devant le tribunal de Lille à l'appel du syndicat FO Pénitentiaire. Cette mobilisation a été suivie d'une grève nationale le 27 avril, et **14 des 17 prisons du NPDC étaient bloquées**, pénalisant les personnes emprisonnées et leur proches.

Fait amusant : **ils sont vraiment pas loin de dire que la prison ne sert à rien**. Leur constat, c'est que **l'augmentation du nombre de places ne**

diminue pas le nombre d'incarcérations et l'augmentation de l'**utilisation des bracelets (1600 dans le Nord)** n'a également aucun effet. Par conséquent, **toutes les prisons de la région sont sur un 200 % de surpopulation constant**. Ils se plaignent aussi de la quantité d'heures sup' qu'ils doivent faire : jusqu'à 60h par mois ! À les écouter, ce seraient eux les premières victimes de la prison... mais quel foutage de gueule ! Hé, franchement, si ça te fatigue trop de violenter des prisonniers à longueur de journée, on l'a la solution : le feu aux **la démission**.

Évidemment, avec des conditions pareilles, les tensions se font sentir, un maton témoigne (sortez les violons) : « *jets d'urine, crachats, violences physiques et menaces de mort sont courants* », c'est donc pour ça qu'ils voient jaune !

Surpopulation ou non, les conditions d'emprisonnement ne seront jamais bonnes. Pour rappel, **dans la région – à Vendin-le-Vieil – le premier QLCO** (Quartier de lutte contre la criminalité organisée) **a vu le jour**. Là-bas, **pas de surpopulation puisque la stratégie est de torturer les prisonniers par la privation de tout contact humain**. Un « trafiquant de drogue », ça mérite bien la torture, non ?

Sul rinnovo del regime 41-bis ad Alfredo Cospito (30 aprile 2026)

Publié le 2026-05-04 18:04:59

- [Carcere](#)
- [Stato di emergenza](#)

Sul rinnovo del regime 41-bis ad Alfredo Cospito (30 aprile 2026)

Riprendiamo da <https://lanemesi.noblogs.org/post/> ANSARinnovato-il-41-bis-per-lanarchico-Alfredo-Cospito-197203135

Rinnovato il regime di 41 bis per l'anarchico Alfredo Cospito (30 aprile 2026)

Il 30 aprile 2026, il Ministero della Giustizia, nella figura del ministro Carlo Nordio, ha stabilito il rinnovo del regime di tortura e annientamento del 41 bis nei confronti dell'anarchico Alfredo Cospito. Questa decisione era attesa entro il 4 maggio, data di scadenza dei primi quattro anni di un provvedimento vendicativo e infame, il cui unico scopo è l'annientamento del prigioniero, con l'intento di spingerlo a rinnegare le proprie convinzioni rivoluzionarie e a collaborare con lo Stato. Un intento che, chiaramente, con Alfredo Cospito non riesce. Il ministro Nordio si assume quindi le responsabilità di questa scelta politica, in un momento in cui è tra l'altro al centro di una bufera mediatica a causa di continui scandali che lo riguardano.

Ricordiamo che Alfredo è stato sottoposto al regime del 41 bis il 5 maggio 2022. [Il 20 ottobre 2022](#) ha iniziato un lungo sciopero della fame, [conclusosi il 19 aprile 2023](#), dopo la [sentenza della Corte costituzionale del 18 aprile](#) che ha riconosciuto la prevalenza delle circostanze attenuanti rispetto alla recidiva reiterata nel caso di tutte le condanne per reati la cui pena fissa è l'ergastolo. Ciò impedì la sua

condanna all'ergastolo ostativo, così come quella dell'anarchica Anna Beniamino a 27 anni, per l'accusa di "strage politica" relativa al duplice attacco esplosivo contro la caserma degli Allievi Carabinieri di Fossano del 2 giugno 2006.

In quei mesi intensi che vanno dal 20 ottobre del '22 al 19 aprile del '23, molto è stato detto e molto è stato fatto. In misura senza precedenti, l'immagine di questo sistema di tortura ed estorsione che è il 41 bis è stata incrinata, così come la falsa aura immacolata di quel circo che va dalla Commissione Parlamentare Antimafia (un ossimoro grottesco!) alla Direzione Nazionale Antimafia e Antiterrorismo. In quei mesi, mentre si spendevano molte parole su e contro gli anarchici, molti cuori riempivano le piazze e molte fiamme illuminavano le notti di varie parti del mondo. Dall'Italia alla Grecia, dalla Germania alla Francia, dalla Spagna al Cile, dal Regno Unito all'Indonesia. In quei sei mesi si è riusciti a sincronizzare i respiri, facendo della solidarietà, della propaganda anarchica e dell'azione una sinergia incessante. Nelle prigioni, i compagni anarchici e rivoluzionari hanno lottato insieme ad Alfredo tramite scioperi della fame e iniziative di solidarietà. In quei mesi, Alfredo ha sempre ribadito di non lottare solo per sé, ma per tutti i detenuti in regime di 41 bis.

Il 15 gennaio 2025 a Perugia si è concluso con un non luogo a procedere il processo relativo alla cosiddetta “Operazione Sibilla”, che vedeva Alfredo imputato assieme ad altri undici anarchici e anarchiche – tra cui la compagna Sara Ardizzone, la cui vita, insieme a quella del compagno Alessandro Mercogliano, si è spezzata nella notte tra il 19 e il 20 marzo 2026 durante la fase di preparazione di un attacco esplosivo, lasciando una ferita profonda nella lotta e nell’anarchismo. La sentenza del processo “Sibilla” ha di fatto segnato lo sgretolamento di uno degli elementi determinanti per il trasferimento di Alfredo in regime di 41 bis. Nonostante ciò, il compagno dovrà rimanere confinato in quella maledetta *oubliette* che chiamano 41 bis nella prigione “G. Bacchiddu” di Bancali, in Sardegna, per almeno altri due anni, fino alla successiva scadenza dei termini in cui lor signori saranno di nuovo chiamati a decidere su un provvedimento che potenzialmente può essere esteso all’infinito. Che i prossimi due anni pesino come piombo su tutti coloro che sono coinvolti nell’accanimento vendicativo contro il nostro compagno.

Non dimentichiamo i prigionieri della guerra sociale e non dimentichiamo i caduti nella guerra sociale.

Fuori Alfredo dal 41 bis!

Sara e Sandro, sempre con noi.

[Per scrivere ad Alfredo:](#)

Alfredo Cospito

C.C. "G.Bacchiddu"

Strada Provinciale 56, n°4

Località Bancali

07100 Sassari

Navigazione articolo

[Precedente: Né più né meno. Sul corteo a Roma dello scorso 18 aprile](#)

Quebec,Canada: Tensions are rising in the Grandbois Lakes Forest following a fire that destroyed two logging machines.

Publié le 2026-05-06 06:07:54

The Sûreté du Québec (SQ) is investigating a fire that destroyed two forestry machines on Sunday in an area near the Grandbois Lakes Forest in the Mauricie region.

The machines were on a forest road outside the perimeter of the Grandbois Lakes Forest at the time of the fires.

The Grandbois Lakes Forest has been in the headlines regularly in recent weeks because the area is the subject of a proposed protected area and because the Quebec government has authorized logging to build a winter forest road.

There has been a strong movement opposing the cutting of the 200-year-old trees, and now, on Sunday, two of the operator's machines were set on fire.

"When I arrived, the fire was still burning [...]," said a forestry worker interviewed by Noovo Info in the forest.

The Sûreté du Québec was notified of the crimes around 10:15 a.m. on Sunday. An SQ fire investigation specialist was dispatched to the scene. According to investigators, these are most likely cases of arson.

The two burned-out machines are worth between \$600,000 and \$1 million.

The owner declined to comment on camera to Noovo Info, but did say that it was becoming increasingly difficult to work in the forestry sector.

The citizens' group campaigning for the protection of the Grands Bois forest claims to have no connection to the fires and condemns these actions, which it describes as "violent."

Via mass media

<https://www.noovo.info/resizer/v2/ISEUOUIUF5BFLFS3Z4XYBJYKWU.png?auth=51993b7f8e54cc95179aeb8ed049e1d2>

Thessalonique (Grèce) : Revendication de l'attaque incendiaire d'une Tesla

Publié le 2026-05-06 06:12:54

[*Act for freedom now!*](#) / samedi 2 mai 2026

Aux premières heures du 22 avril, nous avons incendié une Tesla dans le quartier de Sykiés, à Thessalonique.

De la praxis à la théorie.

Cette action découle de notre désir ardent d'attaquer une des nombreuses machines qui composent le monde technologique dans lequel nous sommes contraint.es de vivre.

Le rôle de la technologie est un élément clef de la domination et de la reproduction de la sombre normalité d'aujourd'hui. Des trajets quotidiens à l'obligation de travailler, aux relations humaines par l'intermédiaire d'un écran, aux systèmes d'identification, de contrôle et de guerre, rien de tout cela ne

pourrait fonctionner aujourd'hui sans l'équipement technologique qui les soutient matériellement et dont ils dépendent tous.

Pour cette raison, l'attaque est essentielle à la construction d'une perspective anarchiste visant à détruire ce monde.

Tesla et son fondateur, Elon Musk, sont depuis des années à l'avant-garde de la fuite en avant pour créer une cage technologique et ils incarnent l'union du capitalisme, de la technologie et de l'extrême droite. De plus, leurs voitures, des véritables caméras mobiles sur quatre roues (avec la possibilité de fonctionner même quand la voiture est garée), donnent corps à la préoccupation de leurs propriétaires de participer à l'absolutisme technologique.

Attaquer le cauchemar technologique sous toutes ses formes.

Le chemin du feu nous appelle à prendre nos vies en main et à attaquer.

Honneur éternel aux compas Kyriakos, Sara et Sandro. Ils/elle sont avec nous dans chaque attaque.

A

Italie : Le régime 41-bis renouvelé pour Alfredo Cospito

Publié le 2026-05-06 06:17:53

[La Nemesi](#) / samedi 2 mai 2026

Le 30 avril 2026, le ministère de la Justice, dans la personne du ministre Carlo Nordio, a décidé le renouvellement du régime de torture et d'anéantissement 41-bis à l'encontre de l'anarchiste Alfredo Cospito. Cette décision était attendue avant le 4 mai, la date d'expiration des premiers quatre ans de cette mesure vindicative et infâme, dont le seul but est l'anéantissement du prisonnier, avec l'intention de le pousser à renier ses convictions révolutionnaires et à collaborer avec l'État. Une finalité qui, clairement, ne marche pas avec Alfredo Cospito. Le ministre Nordio prend donc la

responsabilité de ce choix politique, dans un moment où, entre autre, il est au centre d'une tempête médiatique, à cause des continuels scandales le concernant.

Nous rappelons qu'Alfredo a été soumis au régime du 41-bis le 5 mai 2022 [voir [ici](#) ; NdAtt.]. Le 20 octobre 2022, il a commencé une longue grève de la faim, qui s'est terminée le 19 avril, après la sentence de la Cour constitutionnelle du 18 avril, qui a reconnu la prévalence des circonstances atténuantes par rapport à la récidive répétée, dans le cas de toutes les condamnations pour des crimes dont la peine fixe est la réclusion à perpétuité. Cela a empêché sa condamnation à la peine de réclusion à perpétuité avec période de sûreté illimitée, ainsi que la condamnation de l'anarchiste Anna Beniamino à 27 ans, avec l'accusation de « massacre politique », par rapport à la double attaque explosive contre la caserne des élèves du corps des *Carabinieri*, à Fossano, le 2 juin 2006.

Pendant ces mois intenses, allant du 20 octobre 2022 au 19 avril 2023, beaucoup de choses ont été dites et beaucoup de choses ont été faites. Dans une mesure sans précédent, l'image de ce système de torture et d'extorsion qu'est le 41-bis a été ébranlée, tout comme la fausse aura immaculée de ce cirque qui va de la Commission parlementaire anti-mafia (un grotesque oxymore !) à la Direction nationale anti-mafia et antiterrorisme. Pendant ces mois, alors qu'on parlait beaucoup des et contre les anarchistes, beaucoup de cœurs remplissaient les rues et beaucoup de flammes illuminaient les nuits de différentes parties du monde. De l'Italie à la Grèce, de l'Allemagne à la France, de l'Espagne au Chili, du Royaume-Uni à l'Indonésie. Pendant ces six mois, on a réussi à synchroniser nos souffles, en faisant de la solidarité, de la propagande anarchiste et de l'action une synergie incessante. Dans les prisons, les compagnons anarchistes et révolutionnaires ont lutté aux côtés d'Alfredo, par des grèves de la faim et des initiatives solidaires. Pendant ces mois, Alfredo a toujours affirmé qu'il ne se battait pas seulement pour lui-même, mais pour tous les détenus soumis au régime 41-bis.

Le 15 janvier 2025, à Pérouse, le procès qui a fait suite à l'ainsi-dite « opération Sibilla » s'est soldé avec un non-lieu [voir [ici](#) ; NdAtt.] ; un procès qui voyait Alfredo inculpé, avec onze autres anarchistes – dont la compagne Sara Ardizzone, dont la vie, ensemble avec celle du compagnon Alessandro

Mercogliano, s'est brisée dans la nuit du 19 au 20 mars 2026 [voir [ici](#) ; NdAtt.], au cours de la phase de préparation d'une attaque explosive, en laissant une blessure profonde dans la lutte et dans l'anarchisme. La sentence du procès « Sibilla » a, dans les faits, marqué l'effondrement de l'un des éléments qui ont été déterminants pour le transfert d'Alfredo dans le régime 41-bis. Malgré cela, le compagnon devra rester enfermé dans cette maudite oubliette qu'ils appellent 41-bis, dans la prison « G. Bacchiddu », à Bancali, en Sardaigne, pendant au moins deux ans encore, jusqu'à la prochaine échéance du délai, quand ces messieurs seront à nouveau appelés à se prononcer sur une mesure qui peut potentiellement être prolongée à l'infini. Que les deux prochaines années pèsent comme du plomb sur tous ceux qui sont impliqués dans l'acharnement vindicatif contre notre compagnon.

Nous n'oublions pas les prisonniers de la guerre sociale et nous n'oublions pas ceux qui sont tombés dans la guerre sociale.

Alfredo hors du 41-bis !

Sara et Sandro, toujours avec nous.

Pour écrire à Alfredo :

Alfredo Cospito

C.C. « G.Bacchiddu »

Strada Provinciale 56, n°4

Località Bancali

07100 – Sassari (Italie)

Texte distribué pendant la manif du 1er mai

Publié le 2026-05-07 06:27:56

Ce texte contre le travail a été distribué pendant la manifestation du 1^{er} mai.

1^{er} mai fais ce qu'il te plaît

Aux états unis dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 avril, en Ontario, un employé d'une entreprise de logistique incendie l'entrepôt dans lequel il travaille, faisant partir en fumée 400 000 m². Voici une belle manière de ne pas aller au travail et d'en libérer ses collègues, et de nous rappeler à quel point on devrait tous brûler notre taf. Chanel Abdulkarim est malheureusement maintenant en taule, où il fera face au travail forcé, pratique courante en prison. Nous lui envoyons tout notre soutien et solidarité. En espérant qu'un nouvel incendie lui ouvre les portes de la prison.

Un lieu de travail que l'on aimerait toustes voir brûler c'est celui des usines Renault de Cléon qui va se mettre à produire des moteur de drone kamikaze. Ici, refuser le travail c'est aussi refuser de participer à la guerre, et dans le contexte de remilitarisation travailler va de plus en plus vouloir dire participer à la guerre. Faisant du travail une entreprise encore plus meurtrière, car oui le travail tue.

En 2025, l'Assurance maladie relève 738 décès au travail en France, 764 en 2024. D'après Eurostat, 40 millions de salariés en Europe seraient affectés par des Troubles Musculo-squelettiques, principalement des douleurs chroniques articulaires ou au dos handicapantes. Selon Opinion way, en 2022 un tiers des travailleurs et travailleuses en France était en situation d'épuisement professionnel, dont 13% de manière sévère, soit 2,5 millions de personnes. À cela s'ajoute la somme inquantifiable des vexations au travail : le réveille qui sonne ; les ordre des chefs ; le management ; les exercices de team building ; les cadences ; la stupidité des tâches demandées ; la brisure des corps ... Le travail tue aussi toute possibilité et envie d'émancipation individuelle et nous vide de tout ce qu'il y a de vivant en nous.

Le travail est un système totalitaire, chacun des aspects de l'existence est pétri par lui. Même dans le cas de son éloignement le plus radical. Son harcèlement reste constant, à la fois par ceux qui veulent te mettre au boulot et jusque même dans la nécessité de survivre. C'est aussi un très bon outil de contrôle social, surtout quand il se retrouve précarisé, permettant de contrôler ceux qui pourraient en être éloigné·es (chômeuse, Rsaste, stagiaire, apprenti·e, handicapé·e), et de contrôler aussi ceux qui y sont bien intégré·es par le chantage et la menace de la précarité.

Le travail te fait devenir étranger aux finalité de tes activités, te fait devenir un

moyen d'une fin qui t'est imposée. Refusons-le. Nous avons plein d'autres activités bien plus agréables à faire ailleurs. Et si d'aventure une activité plaisante coïnciderait avec le travail, le fait qu'elle en soit un la rend détestable. Pour se débarrasser du travail, quelques idées en plus de l'incendie : freiner les cadences, la nonchalance, voler son employeur, l'entre-aide face au travail, la grève, le sabotage, la révolution.

Des réfractaires au travail

mèl : localapache chez riseup point net

En PDF :

Les débâchages continuent... No bassaran !

Publié le 2026-05-07 16:58:00



Lutte anti-bassines : « La nuit dernière deux débâchages de bassines ont été réalisés à Lusseray et Pamproux. Nous revendiquons ces débâchages et nous nous en expliquons dans ce communiqué. »

Nouvelle-Aquitaine : Les destructeurs des forêts en lien direct avec les flics

Publié le 2026-05-07 17:02:54

France-Info / lundi 4 mai 2026

Lors de coupes rases ou d'éclaircies, les entreprises d'exploitation forestière sont victimes d'incivilités ou d'agressions de militants hostiles. Un phénomène qui prend de l'ampleur ces dernières années. Du simple tag au sabotage,

No bassines, Ni pesticides géants

Deux bassines ont été débâchées dans le Puits. Une première dans la Verrerie appartenant à l'entreprise Pamproux, gigantesque industriel de l'au. Une seconde dans les Deux-Sèvres, à Lusseray afin de débâcher les forêts publiques des bassines et leurs développements sur le bassin versant de la Bassine. Par ces gestes nous envoyons un message clair à l'État, aux collectivités, et aux entreprises coupables : il n'y aura pas de répit tant que les bassines seront en état de marche !

Nous avons débâché l'une des trois bassines de Pamproux. Cet agissement s'inscrit dans un dévissage déjà immense de centaines de milliers de tonnes produites, portées en litière. Face à cela, nous espérons voir le sabotage. Aujourd'hui c'est une bassine, demain de nouvelles cibles pour l'Etat nous envoient de prélever des pesticides industriels, à Pamproux, à Vignoles, et partout où il le faut.

Nous avons débâché une bassine qui pousse dans la Bassine. Elle a été totalement financée par le département des Deux-Sèvres, sous couvert de protection des paysages d'eau potable. Que ce soit en Deux-Sèvres ou en Charente-Maritime, les conseils départementaux souhaitent sauver le modèle bassine sur ce bassin versant. Les financements publics ne doivent plus permettre la construction de ces ouvrages privés destinés à l'agriculture intensive. Il n'y aura pas une bassine de plus sur la Bassine.

Nous nous unissons aux habitants, collectivités et personnes qui luttent depuis des années contre les mégabassines. Si ces dernières continuent d'exister, c'est uniquement par de constantes pressions politiques, industrielles et policières. L'Etat ne se permet pas de lâcher, à l'abandon ses propres lois : on ne compte plus les dérogations, les intimidations, les complaisances et les nouvelles lois créées sur mesure pour protéger les mégabassines industrielles et agricoles (comme Daghoul) et cacher la Loi d'Urgence Agricole. Qu'importe pour eux le litige !

Poster des recours juridiques, rédiger des contre-rapports, signifier des mandats est indispensable et nous agissons là en complémentarité de ces actions. Ils démontrent ces édifices, nous participons concrètement à leur mise hors-service. La loi de ces édifices est invalidée.

L'État et les financements publics constatent que nous ne sommes jamais de débâcher ces bassines. Pour imposer le pligant des harlots, la hauteur des grilles, ou encore le nombre de canalisations, elles ne servent jamais aussi puissamment contre notre culture.

Article pour le Débatage Permanent du Puits

près de 200 incidents ont été dénombrés en Nouvelle-Aquitaine depuis 2020.

Au cœur de la forêt de Vicq-sur-Breuilh (Haute-Vienne), un engin arrache et découpe les résineux malades. Le chantier va durer quatre jours, alors pour surveiller la machine quand la nuit tombe, Éric Paillot, gérant de Mecafor, prend des précautions. *« Il y a trois caméras de surveillance qui sont installées sur la machine, qui surveillent les alentours sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Et elles sont connectées à un système de télésurveillance »*, indique-t-il.

Afin d'équiper ses quarante véhicules, Éric Paillot a déboursé 400 000 euros. Un investissement qu'il ne regrette pas. *« On a pu faire intervenir les forces de l'ordre. Ça nous a permis d'entamer des procédures contre des personnes qui avaient commis des sabotages, et ces personnes ont été condamnées »*, affirme le gérant.

Ces actes de malveillance à l'encontre des entreprises forestières prennent parfois une ampleur dramatique pour leur activité. [Il y a 8 ans](#), un incendie volontaire avait détruit en grande partie une entreprise, à Ussel.

« On est confronté à des tags, des insultes, souvent aussi des interventions sur les chantiers où les gens travaillent et c'est extrêmement dangereux. Il y a des gens qui rentrent, qui sont cagoulés. Les professionnels souvent ils hésitent à porter plainte parce qu'ils y perdent facilement une journée de travail. Et aussi ils ne veulent pas dire qu'ils ont déposé plainte parce qu'après ils ont des représailles », décrit Michel Sarr, référent Fibois en Limousin.

Face à la recrudescence d'actes de vandalisme et d'incivilités en forêt, la filière bois en Nouvelle-Aquitaine (Fibois) a mis en place en 2021 un outil de saisie en ligne de ces événements. Depuis, 195 dégradations ont été déclarées dans les 12 départements de la région.

Afin d'endiguer le fléau, un partenariat vient d'être conclu en préfecture. Grâce à une adresse mail dédiée, la filière communiquera directement avec les gendarmes. *« Connaître l'emplacement précis de tous les chantiers, ça va nous permettre d'orienter les patrouilles de gendarmerie, les différentes brigades compétentes sur le territoire, qui pourront venir s'assurer que tout se*

passé bien. Et à partir du moment où on va être mieux informés via cette adresse dédiée, on pourra aussi mieux agir sur le plan judiciaire» , précise Julien Gossement, colonel à la Gendarmerie de Corrèze.

Souvent le fait de militants, les actes dénoncés visent principalement les coupes rases opérées par les forestiers. 77% des incidents dénombrés dans la région ont lieu en Corrèze et en Dordogne.

Lamoura (Jura) : L'antenne-relais couchée

Publié le 2026-05-07 17:08:08

Le Progrès / lundi 4 mai 2026

L'implantation de cette antenne relais, à quelques dizaines de mètres d'une zone d'habitation, avait fait réagir les riverains dès la fin de l'été 2024. Ils regrettaient qu'un site moins impactant pour les habitants n'ait pas été retenu par l'opérateur Orange.

C'est un randonneur qui a donné l'alerte, mercredi 29 avril dans l'après-midi. L'antenne de téléphonie mobile implantée sur le chemin blanc qui relie les Auvernes au Bois de Ban, à Lamoura au niveau du hameau du Boulu, **était couchée sur toute la largeur du sentier.**

Contactée, la gendarmerie s'est rendue sur place dès le lendemain matin pour effectuer un relevé d'empreintes et recueillir les premiers témoignages. [article payant]

Mise à jour du mercredi 6 mai 2026

FranceInfo / mardi 6 mai 2026

Depuis près d'une semaine, l'antenne-relais de téléphonie mobile, située à hauteur du hameau du Boulu à Lamoura (Haut-Jura), est couchée sur le sentier qui longe la structure. Mercredi 29 avril, lors d'une sortie en pleine

nature, un randonneur a eu la surprise de découvrir l'antenne au sol, sa base sectionnée. « *Dès que nous l'avons su, nous avons alerté la gendarmerie qui s'est rendue sur place pour sécuriser le site* », relate le maire de Lamoura, Antoine Delacroix. L'acte de vandalisme a-t-il été effectué en plein jour ou de nuit ? « *Nous n'en savons pas plus* », commente le maire qui était absent et en dehors de la commune au moment des faits. Certains voisins interrogés disent n'avoir rien vu et rien entendu.

L'opérateur de téléphonie mobile Orange, propriétaire de l'antenne, a déposé une plainte, comme elle le fait « *automatiquement* » dans ce type d'affaire. « *Un acte de vandalisme de ce type-là est très rare, c'est dommage pour la population pénalisée par le retard que cela va occasionner* », commente Cyprien Mateos, délégué régional d'Orange.

Une autre plainte a été déposée par la société ATC, propriétaire et gestionnaire du pylône. La gendarmerie de Saint-Claude nous confirme qu'une enquête est en cours. Certainement bien équipés, les auteurs ont réalisé leur acte de sabotage loin des regards, la première habitation se situant à un peu moins de 100 mètres de ce relais. Il s'agirait de la deuxième dégradation survenue en un mois.

Installée depuis le mois de juin 2025, au hameau du Boulu, l'antenne-relais « *n'était pas encore en fonctionnement* », indique Orange. Elle devait être raccordée électriquement fin juin. Au moment de sa construction et des études de faisabilité, l'implantation de cette antenne a suscité des oppositions dans cette commune de 690 habitants. Dès fin 2024, un collectif d'habitantes et d'habitants du lieu-dit Le Boulu s'était formé. Une pétition contre le choix du lieu d'installation avait recueilli 430 signataires. « *Conscients que l'installation de cette antenne est nécessaire pour beaucoup et qu'il est important d'avoir une couverture correcte sur le secteur* », explique le collectif qui souhaitait « *le changement de site d'accueil de l'antenne* ».

Parmi les deux sites étudiés, c'est celui situé le plus proche des habitations qui a été retenu, ce que déplore le collectif. En effet, le site retenu par Orange est à 75 mètres de la première habitation, 13 autres maisons sont à 300 mètres de l'antenne alors que le second site étudié était à 300 mètres de toute habitation.

Le collectif avait déposé un recours au tribunal administratif de Besançon puis devant la cour d'appel de Nancy. Recours qui avaient été rejetés pour vice de forme.

Selon Orange, « *la prospection a été faite de concert avec la commune en toute transparence* ». L'opérateur précise que plusieurs sites ont été travaillés et analysés par leur service radio afin de répondre aux besoins. « *Le site du Boulu est le meilleur emplacement pour répondre à nos obligations légales versus le second qui ne couvre pas suffisamment de logements, ne couvrant que 60 % de l'objectif* », ajoute-t-il.

Le pylône sectionné devra être évacué et une nouvelle antenne sera installée « *en fonction des éventuels dégâts occasionnés* » indique Orange, sans préciser de date de mise en service. Une antenne coûte 120 000 euros au total. « *Tout n'a pas été abîmé, le socle n'a pas été dégradé* », précise Cyprien Mateos, délégué régional d'Orange.

Cet acte de vandalisme ciblant une antenne relais de téléphonie mobile est loin d'être un cas isolé. En juillet 2020, deux hommes de 39 et 58 ans avaient été condamnés à des peines de trois et quatre ans de prison par le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier pour avoir tenté d'incendier une antenne relais de téléphonie mobile à Foncine-le-Haut (Jura) en jetant des cocktails molotov [voir [ici](#) ; NdAtt.]. 1 500 personnes avaient été privées de portable durant une semaine. Lors de l'audience, le plus jeune des deux auteurs avait revendiqué son geste en dénonçant la nocivité de la 5G à ses yeux.

Un peu plus tôt, en mai 2020, un autre homme d'une trentaine d'années a été condamné à quatre ans de prison dont deux ans ferme par le tribunal correctionnel de Nancy pour avoir incendié des antennes situées au sommet du Mont Poupet dans le Jura [voir [ici](#) ; NdAtt.]. Il a également été condamné à payer 91.000 euros de dommages et intérêts.

Montréal (Canada) : Refusons le « Pain-opticon » de Mamie Clafoutis

Publié le 2026-05-07 17:13:46

Montréal Contre-Information / samedi 2 mai 2026

Nous avons pris aujourd'hui notre pain de ce jour : Refusons le « Pain-opticon » de Mamie Clafoutis

Dans l'esprit de toutes les expropriations du 1er mai qui nous ont précédé, nous sommes entré-e-s ce matin dans le Mamie Clafoutis situé sur la rue Saint-Denis et avons rempli nos sacs, dans un refus total du regard envahissant de la surveillance et des faux dieux du capitalisme.

En collaboration avec Leav, une start-up spécialisée dans les technologies de commerce de détail, Mamie Clafoutis se targue d'être « la pionnière d'une nouvelle ère de magasins intelligents automatisés. » Cela signe l'arrivée d'un modèle similaire à celui de Amazon Go, lequel a déjà infecté d'autres villes, en plus d'être salué par les médias comme une nouvelle innovation. Vous enregistrer au moyen de la reconnaissance faciale sur leur application peut vous offrir le « privilège » d'acheter du pain 24h/24, 7 jours sur 7, dans leurs boulangeries automatisées et sans caisse.

Toujours activé et ne nécessitant aucun employé-e, le système de Scan & Go de Mamie Clafoutis vous pousse à participer à votre propre surveillance. Nous n'accepterons pas ce mécanisme de contrôle et d'enfermement au prétexte de quelques instants de confort. Il doit être coupé à la racine, avant que ce mode de vie technophile se répande non pas seulement dans chaque boulangerie, chaque marché, mais aussi dans chaque moment d'échange de temps, d'attention, et de consentement dans nos vies. Nous avons donc facilement pris d'assaut ce magasin gentrifié, lequel s'affaire à transformer des essentiels du quotidien en articles de luxe nécessitant une reconnaissance faciale et une carte de crédit pour y avoir accès.

Ces actions ne sont pas des exploits héroïques, au contraire elles sont simples, accessibles à quiconque souhaite s'y mettre, et il nous appartient de

les reproduire encore et encore. Notre subsistance n'est pas un produit à scanner. Nous souhaitons inspirer celles et ceux qui se sentent écrasé-e-s par la botte du capital à prendre tout ce que leurs mains, leurs sacs et leurs esprits peuvent transporter.

À bas les caméras, à bas les maîtres, à bas Mamie Clafoutis!

Nous pouvons prendre absolument tout – Joyeux 1er mai!

Portland (USA) : Une lettre d'amour

Publié le 2026-05-07 17:17:54

[Rose City Counter-Info](#) / *mardi 5 mai 2026*

1er mai 2026. Nous avons célébré le 1er mai aux premières heures du matin, avec le chant des chouettes rayées et les pas précipités des coyotes qui se sont faufile.s dans le quartier autour de l'agence Enterprise Rent-A-Car de Portland, au carrefour de Sandy Boulevard et de la 29e rue NE, à Portland, Oregon.

Cela nous a pris moins de cinq minutes, de sauter leur clôture défoncée et leur pauvre fil de fer barbelé, de crever tous les pneus du parking et de disparaître dans la nuit.

Partout dans le pays et aussi ici à Portland, Enterprise loue des milliers de véhicules aux agents de l'ICE, fournissant volontairement les moyens pour kidnapper, brutaliser et terroriser notre communauté. Tant qu'Enterprise continuera de louer à l'ICE, nous continuerons à les attaquer.

Et ainsi, avec des cutters et des couteaux à la main,
dans chacun des flancs de vos pneus,
dans chaque véhicule qui encombre votre parking mal surveillé, tels des mouches parsemées sur du papier collant,

nous avons écrit une lettre d'amour :

à la terre,
qui engloutit les empires

aux arbres,
qui, un jour, réclameront le cadavre de votre petite agence de merde de lèche-
culs de location de voitures

à la mort,
de chaque agent et de chaque profiteur qui exerce la violence au nom de «
frontières », qui ne sépareront jamais la terre d'elle-même

aux un.es et aux autres,
aux vagabond.es et aux mécréant.es, aux moments fugaces partagés dans la
veille et dans les célébrations

à la gloire
des martyrs de Haymarket, en mémoire des « Negros 19 », en solidarité avec
les accusé.es de l'affaire Prairieland et avec tou.tes celles/ceux que le DHS
[Department of Homeland Security, *Département de la sécurité intérieure,*
duquel dépend l'ICE ; NdAtt.] et les puissances colonisatrices ont
dépossédé.es, brutalisé.es, tué.es et mis.es dans des cages.

Et ainsi, aux damné.es de la terre nous disons :

¡DESOBEDECE!

¡INCENDIA! [« *désobéit* » et « *met le feu* », en espagnol]

Tattoo Circus à Bruxelles

Publié le 2026-05-07 17:22:53

Bienvenux pour la première édition du tattoo circus de Bruxelles : trois jours
de rencontres autour des luttes anti carcérales avec du tatouages et autres
pimperie en tous genres.

Tout d'abord, c'est quoi un tattoo circus ?

Né à Rome en 2007 dans les milieux anarchistes, puis organisé régulièrement dans différentes villes en Europe, c'est un évènement où les tatoueur.euses, pierceur.euses et autres participant.es renoncent à tout profit personnel pour que tous les bénéfices aillent en soutien à des prisonnier.es et des luttes anticarcérales.

L'idée est de ramener le tatouage occidental à ses origines marginales et transgressives : celles des criminel.les, des galérien.nes et des bagnard.es en refusant sa récupération capitaliste et en rejetant l'appropriation des symboles des cultures colonisées.

Pourquoi un tattoo circus ?

Parce que les prisons tuent, traumatisent et humilient. Parce que les prisons ne réparent pas, ne protègent pas et ne sécurisent pas. Parce que la prison n'est pas un « mal nécessaire », la prison c'est un choix politique. C'est l'élément crucial d'un système fondé sur l'inégalité, l'exclusion et la punition. C'est aussi une manière de contrôler socialement les populations, de punir ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se plier au système capitaliste. Le système carcéral et répressif est façonné par des logiques capitalistes, racistes et sexistes. La prison - tout comme la police et le système judiciaire - ne se réforme pas. Les prisons se détruisent.

Ce tattoo circus se veut un moment de rencontre et de partage autour de quelque chose qu'on aime, pour lutter contre quelque chose qui nous révolte.

À quoi s'attendre ?

Des stands de tattoo, piercing, coiffure, nail art et strass dentaires en continu. Pendant les trois jours il y aura aussi des infokiosques, des points infos sur différentes luttes et situations de révoltes et répression, des projections, discussions, écoutes de podcasts, de la sérigraphie, des ateliers pour survivre en gav et des ateliers pour écrire des lettres aux détenu.e.s. Mais aussi des cantines véganes, des spectacles et des concerts le samedi soir.

Le programme plus détaillé avec toutes les activités suivra. Rdv dès 18h le vendredi et jusqu' au dimanche 18h.

Quelques infos pratiques déjà

- Les activités seront à prix libre et tous les bénéfices iront en soutien à des collectifs
- et luttes anti-carcérales
- Accessible PMR mais certaines activités auront lieu à l' étage sans ascenseur.
- Cantines veganes, petit dèj et bar avec soft et alcool.
- Espaces chill à l' intérieur et l' extérieur

RDV les 19- 20- 21 juin au Mona : Av. de Jette 225, 1090 Jette.

Robins des ruelles vs. Radlibs des bois

Publié le 2026-05-07 17:27:56

[Robins des ruelles vs. Radlibs des bois](#)

Mai 072026

Soumission anonyme à MTL Contre-info

Ce court billet se veut une réponse à l'assez mauvais « En réponse aux actions des Robins des Ruelles ».

Dans l'époque où le sens est difficile à trouver, il y aura toujours des imbéciles pour faire les intéressants.



Sous ses airs de lucidité et de bienveillance, le texte est un manuel de prudence au service de ceux qu'il prétend combattre. Semble-t-il que les actions des Robins soient devenues trop efficaces, qu'il faudrait éviter de trop agir, au risque que nos maîtres se réveillent. Lorsqu'on essaye des choses, il y aura toujours un radlib pour sortir du bois et nous dire « attention, vous risquez

de trop déranger ce monde ». Un soigneux jeu d'équilibriste entre servilité et hydrocéphalie.

L'argument du texte? « Ne faites pas trop de bruit, sinon ils vont remarquer. »

Comme si les grandes chaînes d'épicerie, leurs services de sécurité, leurs logiciels de gestion de pertes et les services de police découvraient soudainement l'existence du vol à l'étalage grâce à quelques stories Instagram. 56% d'augmentation au Canada des vols à l'étalage depuis 2021 mais c'est les Robins des Ruelles qui sonneraient la cloche? Le fantasme ici, c'est celui d'un système un peu naïf, un peu distrait, qu'il faudrait à tout prix éviter de réveiller.

Les Robins des ruelles ne révèlent pas un secret : le vol à l'étalage n'a jamais été invisible. Penser que l'attention publique déclenche la répression, c'est inverser la causalité, c'est confondre un thermomètre avec la fièvre. La répression est structurelle : elle s'adapte, elle anticipe, elle ne dépend pas d'un seuil de visibilité franchi par erreur ou par excès. La répression cherche justement à écraser toute révolte.

La révolte, ici, c'est la manière dont une pratique sort de l'isolement pour devenir lisible politiquement. Tant qu'elle reste fragmentée, individualisée, honteuse ou silencieuse, elle est parfaitement compatible avec l'ordre existant. Elle est tolérée comme bruit de fond, gérée statistiquement, punie au cas par cas. Autrement dit : elle ne menace rien. Politiser les pratiques de subsistance, c'est montrer la cruauté de leur criminalisation.

C'est précisément là que les actions des Robins déplacent quelque chose. Elles ne montrent pas des « méthodes de survie » (Sic.), elles déplacent le sens. Elles retirent le vol du registre de la faute individuelle pour l'inscrire dans un conflit. Elles rompent avec la figure du survivant isolé pour produire une intelligibilité partagée, une conspiration collective, même minimale. Qualifier ce type d'intervention de dangereux parce qu'il attirerait la répression revient, au fond, à adopter le point de vue de la gestion policière : il faudrait calibrer les pratiques pour qu'elles restent sous le radar, compatibles avec les seuils de tolérance du système. C'est une politique de la précaution qui finit par neutraliser toute possibilité de rupture. On protège les conditions d'existence telles qu'elles sont, au prix de leur perpétuation.

Le texte s'engouffre dans une contradiction difficile à tenir : reconnaître que « les épiceries c'est des criss de voleurs » (Sic.), que l'ordre économique est hostile, que l'État protège le capital et, dans le même mouvement, appeler à une forme d'autorégulation des pratiques pour ne pas provoquer cet ordre. Comme si l'ennemi devait être ménagé dans ses réactions.

Si le texte admet au moins un peu de violence sociale, il en tire une conclusion conservatrice : préserver ce qui permet de tenir, plutôt que risquer de transformer ce qui fait tenir.

En soi, radlib : critique morale des dominants, mais refus des actions qui dérangent effectivement. Bref, une contribution à jeter dans les dumpsters de l'histoire.

Généré automatiquement par Vive l'Anarchie !